

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

La Bretagne a besoin de la gauche

Ce qui est bon pour Brest l'est aussi pour la Communauté urbaine (Brest métropole océane), le Finistère et la Bretagne.

C'est le message délivré par François Cuillandre, Pierre Maille et Jean-Yves Le Drian, le 29 février, aux 1 000 personnes rassemblées au parc de Penfeld pour un meeting de soutien aux huit listes de gauche de Brest métropole océane.

Alors que les candidats de droite restent cantonnés dans leurs communes, ceux de gauche travaillent main dans la main pour élaborer des projets intercommunaux. C'est vrai dans la Communauté urbaine de Brest, mais ça l'est aussi dans tout le Finistère, de Pont-l'Abbé à Morlaix en passant par Quimper, Carhaix et Landerneau. Mais avant de mettre en place les bureaux des structures intercommunales à majorité

de gauche, il faut gagner les élections municipales. Malgré le bon accueil réservé par les électeurs aux candidats de gauche, leur détermination doit rester intacte jusqu'à la dernière minute. "Comme dans les foires agricoles, ce n'est qu'à la fin de la vente qu'on compte les bouses", a rappelé François Cuillandre. Car, pour les scrutins des 9 et 16 mars, les socialistes ont des concurrents et un adversaire.

Leurs concurrents, les candidats de droite, font piètre figure. Divisés dans la plupart des villes, ils n'osent même pas afficher les couleurs de leur camp, supprimant de leurs documents électoraux toute référence à Nicolas Sarkozy. "Ont-ils à ce point honte d'afficher leur soutien à celui qui se prétendait le candidat du pouvoir d'achat et qui a distribué 15 milliards d'euros aux plus favorisés ?", a demandé Pierre Maille. "A gauche, se sont les militants qui distribuent les tracts tandis qu'à droite, les documents

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

 26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 6/03/2008



La main à la PAC

Du passage de Nicolas Sarkozy à l'édition 2008 du salon de l'Agriculture, on ne retiendra que deux choses. Le "casse-toi, pauvre con", lancé à un badaud qui se trouvait sur le chemin du président de la République, et l'annonce d'une remise à plat de la PAC sous la présidence française de l'Union européenne.

Ce n'est pourtant qu'en 2013 que la PAC doit être réformée et, si Nicolas Sarkozy a annoncé une réforme, il n'en a pas défini les contours. "Il a encore une fois préféré la forme au fond, démontrant ainsi son manque d'ambition à l'égard de notre agriculture", a estimé Germinal Peiro, secrétaire national du PS à l'agriculture.

Respectant l'agenda européen, les régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire,

Basse-Normandie et Poitou-Charentes) ont engagé pour leur part une réflexion sur ce sujet.

Avec 19 % de la superficie nationale, mais 25 % des surfaces agricoles, 140 000 exploitations, 215 000 emplois directs et 127 000 dans les industries agroalimentaires, elles sont en effet directement concernées par les évolutions de la PAC.



Germinal Peiro

Or, elle n'est plus adaptée aux enjeux contemporains et apparaît de moins en moins légitime aux yeux de la plupart des pays de l'Union.

Faut-il pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain ? Non, répondent les présidents socialistes des quatre

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Élections de notre quotidien.

La droite, pour les élections de dimanche, a choisi d'avancer masquée. Il ne se trouve guère dans le département beaucoup de documents ou d'affiches arborant le logo du parti présidentiel. Et pour cause ! Si nous sommes effarés de l'indignité de la conduite du chef de l'État, nous sommes aussi affligés – et beaucoup de nos concitoyens avec nous – des résultats de neuf longs mois de cette nouvelle politique de droite qui accentue les difficultés et creuse les écarts entre français. Dans nos villes, dans nos cantons, le Parti Socialiste et ses alliés, avec ses candidats déterminés, propose et construit pour que demain n'oublie personne. La France que nous voulons est celle du vivre ensemble, résolument tournée vers l'avenir. Dimanche sachons l'affirmer avec force.

La Bretagne a besoin de la gauche (suite)

Pour ces élections, nous avons des concurrents, à droite, et un adversaire, l'abstention

*** sont glissés dans les boîtes aux lettres, entre deux publicités", a renchéri François Cuillandre.

L'adversaire que doivent combattre les socialistes c'est l'abstention, l'idée selon laquelle les jeux seraient faits et qu'il ne sert à rien d'aller voter. Ou, que face à ce pouvoir sourd aux revendications des Français, il n'y a rien à faire. Or, c'est justement pour cela qu'il faut voter, massivement, à gauche dès le 9 mars. "Les collectivités prennent le relais de l'État libéral pour garantir à tous les solidarités", a rappelé Pierre Maille. Si le Conseil général du Finistère fait figure de pionnier en matière de solidarités et s'il est précurseur dans bien d'autres domaines, ce n'est pas par hasard. "C'est le fruit de notre volonté si nous ne sommes plus, comme avant 1998, un simple guichet", a précisé Pierre Maille.



Ils partagent la même ambition

Les élections des 9 et 16 mars doivent confirmer l'ancre à gauche de la Région. Pour sa partie occidentale, toutes les collectivités sont sur la même longueur d'onde : Brest doit devenir sa métropole de manière à entraîner dans son sillage tout le Finistère. "C'est pour cette raison que nous soutenons son action pour le développement de son université, de son aéroport, de son port, de ses équipements culturels et sportifs ou de son tramway", a indiqué le président du Conseil général.

A la tribune de Penfeld, Jean-Yves Le Drian a eu l'occasion de rappeler que la Région Bretagne s'inscrit totalement dans cette démarche. "Brest a changé depuis 20 ans, grâce à Pierre Maille et François Cuillandre", a souligné le président de la Région. Avant la victoire de la gauche, en 2004, les élus de droite avaient coutume de dire, lorsqu'ils siégeaient au Conseil régional à Rennes : "N'oublions pas Brest". La ville pouvait juste attendre quelques miettes. Maintenant, Brest, le Finistère et la

Bretagne marchent du même pas. "D'ailleurs, votre ville s'insère totalement dans les quatre grands enjeux que doit affronter la Bretagne. D'abord, celui de la maritimité. La cité du Ponant a un rôle éminent à jouer dans ce qui sera sans doute une des principales aventures du XXI^e siècle : l'exploration et l'exploitation du sixième continent".

La Bretagne doit aussi lutter contre la périodicité. Là encore, Brest est aux avant-postes avec son aéroport et surtout la ligne à grande vitesse qui doit la mettre, avec Quimper, à trois heures de Paris. "Cela demeure notre objectif prioritaire", a rappelé le président de la Région qui a bien insisté sur ce point et qui a précisé que, pour la Bretagne, la liaison ferroviaire entre Brest et Quimper constitue également une priorité. D'ailleurs, les autorails, à la fois diesel et électriques, qui doivent permettre de relier les deux villes, viennent d'être commandés.

La Bretagne veut devenir une Région de la connaissance. Là encore, avec son université et ses grandes écoles, Brest sera à la pointe.

Enfin, le quatrième défi à relever est démographique. "Nous vivons le grand retournement. Alors que pendant deux siècles, notre région était une terre d'émigration, depuis 10 ans, elle devient une terre d'immigration. Chaque année, nous gagnons entre 25 et 30 000 habitants". Cela exige une maîtrise du foncier pour endiguer la hausse des prix des terrains et des logements et éviter la création d'une "Bretagne riviera" réservée à une partie de la population. Pour cela, il est nécessaire que la Région puisse engager des coopérations avec des collectivités qui partagent les mêmes objectifs et les mêmes ambitions.

La Bretagne a besoin de la gauche et c'est dès le 9 mars qu'il faut voter pour ses candidats.



Près de 1 000 personnes à Penfeld

La main à la PAC

(suite)



25 % de la surface agricole dans l'ouest

*** régions de l'Ouest. Il faut participer à l'émergence d'un "fait régional européen agricole" où l'approche politique prévaut sur les analyses strictement libérales et comptables.

A quels objectifs doit répondre la PAC renouvelée ? Elle doit d'abord relever le défi démographique. Dans un monde où la population augmente et les ressources se raréfient, l'indépendance alimentaire est un enjeu vital. La politique agricole doit donc rester commune et demeurer une priorité pour l'Europe.

Les régions proposent de rénover la PAC

Elle doit également répondre aux enjeux économiques. Sa libéralisation met l'agriculture européenne à la merci de crises dévastatrices. L'Europe doit donc conserver une capacité de régulation des marchés agricoles.

Dans la lutte pour l'environnement et contre les dérèglements climatiques, l'agriculture joue un rôle essentiel. Or, la principale force de l'agriculture européenne, et tout spécialement dans le grand Ouest, réside dans sa diversité. A l'image de l'action qu'elles ont entreprise depuis 2004, les quatre régions souhaitent que l'Europe s'engage davantage dans la promotion des productions de qualité, biologiques sans OGM, respectueuses de l'environnement.

Enfin, une nouvelle fois, les présidents de région demandent à la France d'appliquer le schéma de gouvernance de la PAC souhaité par l'Europe. Le cadre législatif est élaboré au niveau communautaire. L'Union européenne organise la régulation des marchés agricoles et la solidarité financière entre les États. La redistribution équitable des ressources de la PAC s'effectue au niveau national et les régions l'orientent et l'optimisent. La France est un des derniers pays européens à ne pas avoir adopté ce schéma. Nicolas Sarkozy, dans son intervention au salon de l'Agriculture, n'y a même pas fait allusion. Un simple oubli ?

Un conseiller général de gauche à Ouessant

"Un conseiller général doit travailler en équipe. Seul et isolé, il ne représente que lui-même".

Maire depuis 1995, Denis Palluel, professeur d'histoire-géographie de 47 ans, défend les couleurs de la majorité départementale pour les élections cantonales à Ouessant. Il a ainsi eu l'occasion de travailler avec le Conseil général et de côtoyer... le conseiller général de l'île, Jean-Yves Cozan, élu "indépendant" qui n'a pas pourtant pas d'adversaire officiel de l'UMP.

Pour Denis Palluel et sa remplaçante, Dominique Moigne, il est temps que le conseiller général d'Ouessant s'implique vraiment dans les dossiers. *"Le département est pour nous un partenaire indispensable qui intervient dans les domaines vraiment essentiels dans la vie des îliens"*. Les liaisons maritimes et aériennes bien sûr. L'an prochain, le contrat de délégation de service public sera renouvelé et des améliorations devront être encore apportées sur le plan des horaires et des tarifs pour les insulaires. *"Les premiers échanges que*



Denis Palluel et Dominique Moigne

j'ai pu avoir avec Pierre Maille et Annick Le Loch m'ont permis de constater que la majorité départementale est bien consciente des enjeux que cela représente pour les Ouessantins", souligne Denis Palluel qui met en avant les actions engagées par le Conseil général sur l'île sans que le conseiller général y ait contribué. Il s'agit en particulier de la construc-

tion du collège du Ponant. *"Il s'agit là d'un signe fort de la part de la collectivité qui investit ainsi pour l'avenir d'Ouessant"*.

Dans les domaines du logement ou de l'action sociale, en particulier vis-à-vis des personnes âgées aussi, le Conseil général joue pleinement son rôle de collectivité des solidarités.

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Grande distribution : la mobilisation continue

Avec
Thierry Celton

Il y a un mois, à l'appel d'une intersyndicale, les salariés de la grande distribution lançaient une journée d'action, très suivie, dans tout le pays, pour leur pouvoir d'achat et l'amélioration de leurs conditions de travail. Thierry Celton, délégué CFDT à Carrefour Brest, tire un premier bilan de cette mobilisation.

Cap Finistère : Pouvez-vous nous rappeler les revendications du mouvement du 1^{er} février ?

Thierry Celton : D'abord le pouvoir d'achat. Tout récemment, la FCD (Fédération de la grande distribution) a proposé un accord rétablissant le salaire horaire du SMIC, hors forfait pause, à 8,44 euros, taux horaire du SMIC mais sans clause de rattrapage, ce qui

conduira la grille de la convention collective à se retrouver de fait encore inférieure au SMIC horaire lors de la prochaine revalorisation du salaire minimum qui devrait intervenir au mois de mai. La CFDT a bien sûr refusé de signer cette proposition.

Cap Finistère : Quel bilan tirez vous de la journée du 1^{er} février ?

Thierry Celton : Très bon. Même s'il faut reconnaître que la mobilisation a été plus forte dans les hypermarchés où les sections syndicales sont bien implantées que dans les magasins discount. Mais, à Carrefour par exemple, nous étions une centaine de salariés sur le parking. Autre élément de satisfaction, les clients nous soutiennent. En moins de trois heures, notre pétition a recueilli plus de 800 signatures. L'opinion publique a pris conscience que les conditions de travail et les salaires dans la grande distribution sont nettement insuffisants. C'est particulièrement net pour les caissières, mais il

ne faut pas oublier les autres professions, tous les techniciens de fabrication comme les boulangers et les pâtisseries. D'ailleurs, les grandes enseignes ont de plus en plus de difficultés à recruter.

A Casino, la CFDT vient de signer un accord qui prévoit une augmentation de 3,1 % et une revalorisation des contrats à temps partiel avec des embauches au minimum à 30 heures, contre 22 heures à la FCD. On peut y voir une conséquence de la mobilisation du 1^{er} février et un encouragement à maintenir la pression

Cap Finistère : D'autres journées d'action sont elles programmées ?

Thierry Celton : A Carrefour, les négociations annuelles se dérouleront le 13 mars. En fonction des propositions de la direction, nous avons déjà annoncé que nous pourrions débrayer les 21 ou 22 mars, juste avant le week-end de Pâques qui est pour la grande distribution la période la plus importante après Noël. J'espère que les propositions de la direction seront à la hauteur de nos revendications.

Rendez-vous

8 mars

A 24 h 00 : Clôture de la campagne officielle.

9 mars

8 h 00 - 18 h 00 : Premier tour des élections municipales et cantonales.

10 mars

A 12 h 00 : Bureau fédéral, au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

11 mars

A 16 h 00 : Date limite de dépôt des candidatures aux cantonales pour le second tour.

A 18 h 00 : Date limite de dépôt des listes municipales pour le second tour.

15 mars

A 24 h 00 : Clôture de la campagne officielle.

16 mars

8 h 00 - 18 h 00 : Second tour des élections municipales et cantonales.

17 et 18 mars

Votes en sections pour le choix du candidat à la présidence du Conseil général.

19 mars

A 12 h 00 : Bureau fédéral, au siège de la fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

EN SAVOIR PLUS ...

Appel à candidature pour la présidence du Conseil général

L'article 9-1.7 des statuts du Parti Socialiste stipule que : "La désignation du (de la) candidat(e) du Parti à la présidence d'un Conseil général se fait au scrutin direct des adhérents de la fédération, suivant les règles applicables à la désignation du (de la) Premier(e) Secrétaire fédéral(e)". Cela signifie que tous les adhérents ayant au moins 6 mois d'ancienneté seront appelés à désigner le candidat socialiste à la fonction de président du Conseil général. Les candidats à cette fonction doivent être à jour de leurs cotisations d'adhérent et d'élu.

Les candidats à la candidature doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la fédération : 26 B, rue Aristide-Briand à Quimper ou par fax : 02 98 53 12 20 ou par courriel : gestion.ps29@orange.fr, avant le lundi 10 mars à 12 heures. Ils, ou elles, devront y joindre une profession de foi de 2 000 signes maximum.

Le bureau fédéral, qui se réunira le 10 mars, enregistrera les candidatures. Les professions de foi des candidats seront publiées dans le *Cap Finistère* du 14 mars. Les votes en sections interviendront les 17 et 18 mars. Les résultats seront annoncés au Bureau fédéral qui se tiendra le 19 mars à 12 heures.

Tribunaux de Morlaix : le combat continue

Les élus, avocats et magistrats de Morlaix viennent de constituer une association : "Pour une justice de proximité". Son but : déposer un recours en annulation du décret qui prévoit la suppression des tribunaux de grande instance et de commerce de la commune du Nord-Finistère.

"Il existe suffisamment d'éléments pour engager cette procédure", estime le maire, Michel Le Goff. En particulier l'absence de concertation en amont.

"Des règles n'ont pas été respectées", confirme Marylise Lebranchu. "En outre, un rapport de la délégation à l'Aménagement du territoire explique l'incohérence

de cette réforme qui crée de l'inégalité de droit en terme d'accès à la justice".

Pour la députée de Morlaix, "tout le monde doit s'y mettre. Morlaix en particulier, mais aussi tous les autres tribunaux rayés de la carte". Après les vacances parlementaires, les élus vont repartir à la charge pour demander un moratoire et l'annulation des décrets.

Les coucoucs

"Je considère cela comme une sorte d'hommage". Gérard Süss, militant socialiste de Paris, originaire de Lesneven, prend les choses avec philosophie. Pourtant, il aurait toutes les raisons de s'énerver. En effet, il a découvert, par hasard, que le groupe de l'opposition départementale a purement et simplement repris un diaporama qu'il a lui-même réalisé pour le mettre en ligne sur son site internet. Ceux qui ne cessent d'accuser les socialistes de brader la valeur travail pillent sans vergogne celui des autres... même lorsqu'ils sont socialistes.

Le vrai visage de la droite

Plougastel-Daoulas était connue pour ses fraises et son calvaire. Maintenant elle le sera pour son maire, candidat à sa succession, qui annonce dans un tract qu'il ne respectera pas la loi SRU. Faut-il qu'il sente que la gauche va l'emporter dans la presqu'île pour qu'il ose diffuser un tract digne du RPR des années 80, lorsqu'ils nous annonçaient l'arrivée des chars soviétiques à Kerlouan ?

Pour résumer, le candidat de droite explique qu'il n'appliquera pas la loi SRU qui prévoit que les communes, dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants, doivent disposer d'au moins 20 % de logements sociaux. Le candidat de la droite le dit haut et fort : halte au bétonnage. Et pour bien faire comprendre où il veut en venir, il a placé sur la carte de la commune des dessins rouges là où... les rouges justement, vont construire des logements sociaux et ainsi faire "perdre son âme à nulle autre pareille de la presqu'île."

Voilà le vrai visage de la droite qu'il faut sanctionner dimanche

prochain. Car, ce que le candidat de Plougastel a écrit noir sur blanc, ses collègues le pensent très fort, mais se gardent bien de l'écrire.

Indigne

Au Relecq-Kerhuon aussi les candidats de droite perdent leurs nerfs. Surprise, une bombe de peinture à la main, la candidate divers droite aux cantonales, au lieu de faire profil bas s'est attaquée aux adhérents du PS qui lui faisaient remarquer que ce genre "de jeu" n'étaient pas digne d'une candidate, qui plus est, en deuxième position sur une liste municipale.

Devant des faits aussi graves, une plainte a été déposée à la gendarmerie. Elle suit son cours. Mais la sanction des électeurs doit être sans appel.

Mélange des genres

Les Quimpérois ont eu la surprise de voir des affiches de la candidate UMP aux municipales, Marcelle Ramonet apposées... sur une voiture portant le logo de la ville de Quimper. Appartient-elle encore à la mairie ? L'UMP quimpéroise répond non. Il est tout de même surprenant de constater que, si elle a été vendue, c'est, comme par hasard, à un militant de l'UMP. Il faut espérer pour la candidate UMP qu'il ne s'agisse pas d'un véhicule de service

Car, comme le rappelle Jean-Jacques Urvoas sur son blog <http://www.urvoas.org/> "L'article L. 52-8 du Code électoral prohibe les aides et avantages effectués par les personnes morales au profit des candidats et des élus.

En pratique, cet article interdit aux candidats de percevoir des dons ou des avantages directs ou indirects en provenance de personnes morales, de droit public (commune, établissement public de coopération intercommunale...), comme de droit privé (entreprise, association...).

Toute infraction aux règles édictées par cet article est passible de sanctions pénales (3 750 euros d'amende et emprisonnement d'un an)."

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Alain QUEFFLEC

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

CPPAP 1207 P 11428